



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
13 février 2019  
Français  
Original : anglais

---

### **Lettres identiques datées du 13 février 2019, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Par la présente, je voudrais vous faire part du choc et de la peine indicibles qui nous accablent face au meurtre brutal d'Ori Ansbacher, une Israélienne de 19 ans, perpétré jeudi dernier à Jérusalem par un terroriste palestinien.

Comme l'exprimait son prénom « Ori », qui signifie lumière en hébreu, Ori était une personne qui enveloppait de sa lumière chaque être qu'elle rencontrait ou connaissait. Cette dernière année, Ori œuvrait comme bénévole dans un centre de thérapie par la nature destiné aux jeunes à risque, à Ein Yaël, au sud-ouest de Jérusalem. C'est à proximité de ce centre qu'Arafat Irfaiya, un Palestinien d'Hébron âgé de 29 ans, a commis cette agression odieuse et tué Ori.

Par le passé, Irfaiya avait dit vouloir se procurer un couteau, qu'il comptait utiliser pour tuer des Israéliens innocents. Il a exprimé la volonté de devenir un martyr ou d'être fait prisonnier. Sa haine l'a conduit à commettre le meurtre brutal d'Ori. Pourtant, Irfaiya n'est pas né terroriste. Il est le produit de la culture palestinienne de la haine, culture alimentée par les discours incendiaires que les dirigeants palestiniens profèrent depuis des décennies. On enseigne aux étudiants palestiniens que l'existence d'un lien entre le peuple juif et sa terre ancestrale est un mensonge, au mépris de la continuité de l'histoire juive sur la terre d'Israël. On leur apprend à considérer le judaïsme comme une religion perverse et corrompue et à déshumaniser les Juifs et nier l'identité de leur peuple et leur droit à l'auto-détermination.

Irfaiya a grandi sous le régime de l'Autorité palestinienne, qui a décrété que les Palestiniens qui vendaient des terrains aux Juifs étaient passibles de la peine capitale. Des rues, des écoles et des places portent les noms de terroristes qui portent du sang juif sur les mains. Les terroristes sont glorifiés et perçoivent un salaire pour le meurtre de Juifs : plus le crime est meurtrier, plus il est lucratif. L'Autorité palestinienne consacre près de 7 % de son budget annuel à la rémunération des terroristes, ce qui représente pour les terroristes comme Irfaiya une puissante incitation à passer à l'acte. Mahmoud Abbas lui-même a fait l'éloge de ces terroristes, qu'il a appelés des héros depuis la tribune de l'Assemblée générale en septembre dernier.

Je demande au Conseil de sécurité de condamner, immédiatement, sans équivoque et dans les termes les plus vigoureux, cet acte de terreur écœurant. Il en va du devoir du Conseil de mettre, de toute urgence, un terme à toutes les mesures d'incitation prises par les Palestiniens.



Je demande également à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies de veiller à ce que les dons faits à l'Autorité palestinienne ne soient pas utilisés pour inciter à la violence ou promouvoir les incitations à la terreur. Si les Palestiniens veulent vraiment la paix, il ne fait nul doute qu'ils cesseront de se livrer à la glorification grotesque de la terreur et à la déshumanisation du peuple juif.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur  
Représentant permanent  
(*Signé*) Danny **Danon**

---